

Lure, le 1er juillet 2015

Le Président,
Robert MORLOT

à

*L'ensemble des membres titulaires
du Conseil Communautaire*

N/Réf. : RM/BP/FC

Dossier suivi par : Bertrand PLANTEVIN
Directeur Général des Services
Tél : 03 84 89 00 30 - Fax : 03 84 89 00 31
Courriel : bertrand-plantevin@pays-de-lure.fr

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Communautaire se réunira au siège de la C.C.P.L. - 1^{er} étage - Salle du Conseil, le

**Mardi 07 juillet 2015
à 18H00**

Les responsables de la Mission Locale Espace Jeunes de Lure présenteront les activités de leur établissement.

L'ORDRE DU JOUR du Conseil est le suivant :

1-ADMINISTRATION GENERALE

- 1-01 Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire du 26 mai 2015
- 1-02 Compte rendu de délégation au Président en vertu des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Information au Conseil Communautaire
- 1-03 Rapport annuel d'activité 2014
- 1-04 Contrat d'aménagement et de Développement Durable : Financement de projet par le Conseil Régional - information

2-URBANISME

- 2-01 Approbation de la modification simplifiée du PLU de Saint-Germain

3-PETITE ENFANCE

- 3-01 Rapport d'activité

4-PERISCOLAIRE – EXTRASCOLAIRE

- 4-01 Délégations de service public périscolaire et extrascolaire
- 4-02 Délégation de service public périscolaire - Avenant n°5

5-TOURISME

- 5-01 Camping Intercommunal Le Pâtis - ajout d'un tarif pour l'équipement des tentes collectives

6-ENVIRONNEMENT-ORDURES MENAGERES

- 6-01 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

7-PERSONNEL

- 7-01 Modification du tableau des effectifs

8-FINANCES

- 8-01 Mise en affectation du camion OM du budget principal au budget Ordures ménagères



Utilisez vos chèques vacances
pour payer vos entrées, abonnements...

Communauté de communes
du Pays de Lure

ZA de la Saline - Rue des Berniers
70204 Lure cedex
03.84.89.00.30 03.84.89.00.31
contact@pays-de-lure.fr

9-QUESTIONS DIVERSES

En cas d'empêchement, veuillez contacter votre suppléant pour vous représenter ou donner pouvoir à un autre membre du conseil communautaire selon les représentations définies pour votre commune, impérativement avant le début de la séance.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Président,

Robert MORLOT

P.-J. Ann. :

- Pouvoir
- Rapports